



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial : Emmanuel Macron a promis que son nouveau Premier ministre sera «directement chargé de la planification écologique ». Le président veut modifier en profondeur le pilotage de la transition climatique pour la confier directement à son premier ministre adossé à deux ministres chargés de la planification énergétique et territoriale. Mais apparemment les volontaires ne se précipitent pas. Peut-être qu'ils se rappellent du ministre N. Hulot et de ses déboires, peut-être qu'ils ont compris que cette problématique environnement les mène dans le mur.



VOTEZ
NUPES.
la nouvelle
union
populaire
écologique
et sociale



Sommaire : page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)



page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

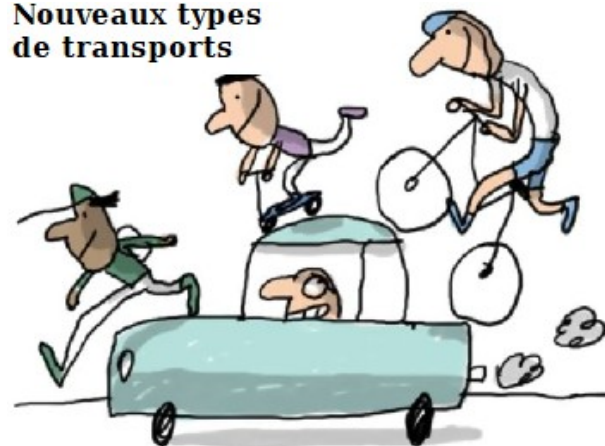
page 6 – Et si on remplaçait le gaz russe ...



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com

Nouveaux types
de transports

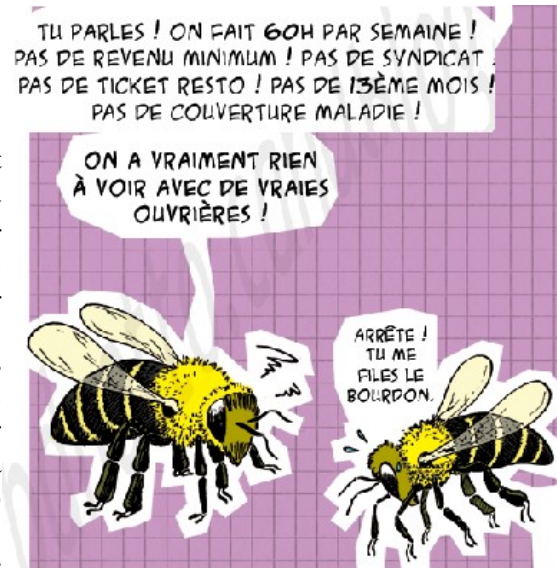


ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

23 avril 2019..... Disparition des abeilles: l'exception cubaine.

Alors que la disparition des abeilles inquiète partout et notamment en Europe, elles se portent à merveille à Cuba. L'explication est à chercher notamment du côté de l'embargo américain, qui a empêché l'importation de pesticides. Des études ont confirmé ces dernières années les effets nocifs des néonicotinoïdes sur les populations d'abeilles, qui sont en net déclin notamment en Europe, menaçant du même coup la biodiversité. Ces insecticides dits "tueurs d'abeilles" sont montrés du doigt comme l'une des causes de la disparition des abeilles. Mais, contrairement à la situation sur le Vieux Continent, ces insectes se portent parfaitement bien à Cuba. L'île, qui a dû renoncer aux pesticides pour cause d'embargo américain et de chute du bloc soviétique dans les années nonante, est devenue le paradis de l'apiculture et compte aujourd'hui près de 200'000 ruches. Elle a ainsi produit plus de 10'000 tonnes de miel en 2018. Un concept général d'agroécologie : Et il s'agit d'un miel parfaitement écologique. "Nous faisons de l'apiculture au sein du concept d'agroécologie", explique un apiculteur travaillant avec la coopération suisse dans l'émission Tout un monde. "Les néonicotinoïdes, les antibiotiques transgéniques, génèrent toute une atmosphère qui s'avère agressive pour l'abeille. Elle requiert et souhaite vivre dans une atmosphère propice, plus naturelle. Là bas [en Europe], elle est exposée à davantage de menaces écologiques, à plus de pollution." Mais le renoncement aux pesticides n'est pas le seul facteur de bien-être des abeilles cubaines. "Il y a un facteur environnemental, et un facteur de gestion. L'organisation est très importante dans l'apiculture et Cuba a su mettre l'accent sur l'organisation dans le système apicole", souligne un apiculteur de la province d'Artemisa. Une politique étatique de protection des abeilles : Car, contrairement à d'autres secteurs agricoles du pays, le miel peut être vendu à l'exportation. Cela permet de faire entrer des devises dans un pays sous embargo. L'entreprise d'Etat ApiCuba génère ainsi environ 20 millions de francs chaque année. Le pays a donc mis en place une véritable politique de protection des abeilles. "Le décret 176, émis par l'Etat, a pour objectif la protection de l'apiculture et de la fleur amaryllis (qui attire les abeilles). C'est notre stratégie de production", explique le directeur scientifique d'ApiCuba, organisme qui chapeaute tous les apiculteurs: "Augmenter le nombre de ruches, pour augmenter la production, en s'appuyant sur la reforestation." Les apiculteurs cubains croisent des abeilles domestiques avec des abeilles africanisées résistantes au parasite Varroa, qui avait fait des ravages en Europe. Ils ont ainsi immunisé leurs colonies contre les menaces naturelles. Prévention sanitaire contre les maladies : Et le service vétérinaire cubain est clairement préventif: "L'idée est de ne jamais arriver à l'étape de guérison, en réalisant un suivi constant de chaque bactérie qui pourrait apparaître", souligne encore Dayron Lopez d'ApiCuba. "L'abeille doit être nourrie les 365 jours de l'année avec des aliments à base de pollen et nectar de haute qualité, sans aucun résidu qui pourrait causer un problème de santé pour l'abeille. Une colonie bien nourrie est une colonie saine. Comme on dit ici: la santé entre par la bouche." Reste que le miel cubain n'est pas à l'abri des catastrophes naturelles: les ouragans se font de plus en plus réguliers sur l'île et le réchauffement climatique affecte chaque année les ruches. Un miel certifié écologique par l'UE. Le miel cubain est certifié biologique par l'Union européenne et le premier pays importateur de miel cubain est l'Allemagne. La demande est du reste grandissante en Europe. "Ils utilisent notre miel comme matière première", explique la directrice commerciale d'ApiCuba Milia Concepcion. "Ils la mélangent à leur miel de basse qualité pour la consommation."



21 mai 2019..... Déclin des abeilles sur la planète : la sécurité alimentaire menacée. Le déclin des populations d'abeilles représente une «menace sérieuse » pour les plantes, a averti hier l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, en demandant aux pays «de faire davantage pour protéger ces allies indispensables dans la lutte contre la faim et la malnutrition ».

(suite au n°77)

ERRATUM: Dans le n°75 en page 6, une erreur s'est glissée dans le tableau des résultats du premier tour de l'élection présidentielle. Les résultats chiffrés des votants et des abstentions se sont croisés. Merci à Claude, lecteur attentif, qui me signale ce défaut.

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv](https://voironnais.eelv)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail

EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)



27 novembre 2006..... La ministre française de l'environnement, Nelly Olin, rencontre à Bruxelles le commissaire européen en charge de l'environnement, Stavros Dimas. Au menu, les quotas d'émission de CO2. L'exécutif européen doit décider de jours après d'approuver ou pas les plans d'allocation de quotas d'émission de CO2 pour la période 2008 – 2012 pour une dizaine d'Etats membres. Mais le plan de la France, tout comme celui de l'Allemagne, sont menacés d'être rejetés alors que celui des Britanniques serait accepté. La commission européenne se veut particulièrement rigoureuse afin de conforter le mécanisme d'échange des quotas d'émission installé en janvier 2005. Celui-ci a été soumis à de fortes turbulences au printemps car plusieurs Etats membres ont eu des excédents de quotas. Le cours de la tonne de CO2 s'est alors écroulé, passant sous les 10 euros. La commission entend rendre les plans en cours plus restrictif afin d'inciter les industriels à jouer le jeu (faire des efforts d'économie d'énergie et utiliser des technologies moins polluantes). La France a présenté un plan

encore trop généreux (149 millions de tonnes par an) comme le dénonce d'ailleurs l'association Greenpeace. De son côté, le Medef s'inquiète qui doit peut-être faire plus d'efforts en efficacité énergétique.

29 novembre 2006..... Le commissaire européen en charge de l'environnement, Stavros Dimas, accord de deux semaines à la France pour revoir son plan national d'allocation des quotas de CO2. À la dernière minute, Nelly Olin, ministre de l'écologie, a préféré retirer ses propositions en la matière sachant que ce plan serait refusé car trop laxiste. La Commission pourrait lancer une procédure d'infraction contre la France si celle-ci n'impose pas à ses industriels d'émettre moins de CO2 pour la période 2008 – 2012. Seul le plan britannique a été accepté en l'état. Neuf autres pays, dont l'Allemagne, ont reçu le feu vert européen mais assorti de conditions. L'Espagne et l'Italie, elles, n'ont pas communiqué leurs objectifs à Bruxelles. La Commission veut être la plus stricte possible afin de consolider le mécanisme d'échange de quotas de CO2 et permettre ainsi de respecter les engagements du protocole de Kyoto.

29 novembre 2006..... L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) rend public un rapport consacré à l'impact écologique de l'élevage. Cet élevage est un des premiers responsables des problèmes d'environnement sur notre planète. Ainsi, l'élevage contribue fortement au réchauffement climatique, plus que les transports. L'activité est responsable de 65 % des émissions d'hémioxyde d'azote, un gaz au potentiel de réchauffement global de 196 fois plus élevé que celui de CO2, essentiellement imputable au fumier. De plus, le bétail produit 37 % des émissions de méthane liées aux activités humaines. Ce gaz, produit par le système digestif des ruminants, agit 23 fois plus que le CO2 sur le réchauffement. Les pâturages occupent 30 % des surfaces émergées, alors que 33 % des terres arables sont utilisés pour produire l'alimentation du bétail. Ces surfaces sont insuffisantes pour répondre à la demande, ce qui entraîne le défrichement des forêts. D'autres dégâts sont constatés à cause de la pâture : 20 % des pâturages sont dégradés par surexploitation des sols et cette activité s'avère nuisible pour les ressources en eau. Reste le problème de la viande : la hausse du niveau de vie dans le monde s'accompagne d'une importante consommation de viande et de produits laitiers. La production mondiale de viande devrait doubler d'ici 2050. L'élevage fait vivre 1,3 milliards de personnes dont beaucoup dans le tiers-monde. Diverses pistes sont proposées pour limiter les dégâts de l'élevage comme l'amélioration de l'alimentation animale et aussi un rééquilibrage de la consommation de viande : les riches, pour leur santé, devraient baisser leur consommation (un Américain consomme 123 kilos de viande), les pauvres, pour se nourrir mieux, devraient consommer plus (un Indien consomme cinq kilos de viande).

Décembre 2006..... Selon l'agence internationale de l'énergie nucléaire (AIEA), le nucléaire ne produirait que 5,7 g de carbone par kilowatt-heure. Or, toujours selon l'AIEA, l'hydraulique produirait 65 g soit 11,4 fois plus. Il est bien connu que la pluie qui descend des nuages pour remplir les barrages consomme énormément d'énergie à effet de serre alors que l'uranium du Niger, d'Australie ou du Canada arrive de manière spontanée dans les réacteurs nucléaires. Ainsi, les affirmations de l'AIEA n'apparaissent guère sérieuses. Comme l'ont fait remarquer les Cours des Comptes en Grande-Bretagne et en France, les calculs sur le nucléaire n'intègrent pas le coût du démantèlement des réacteurs comme si ces réacteurs s'évaporent sans problème quand on les arrête. Ainsi, Superphénix, arrêté en 1997, consomme toujours autant qu'une ville de 40 000 habitants du fait de l'impossibilité d'en sortir le sodium. Et ne parlons pas de démanteler le cœur de plutonium du même réacteur. Des calculs plus sérieux donnent 90 g par kilowatt-heure pour une centrale thermique au gaz en cogénération. Pour le nucléaire, les vrais chiffres seraient 20 g pour la production d'uranium et pour le fonctionnement, 40 g pour la construction de la centrale, 60 g pour le démantèlement, soit un total de 120 g de carbone. On est loin des 5,7 g cités au-dessus.

(suite au n°77)

NICOLAS HULOT

9– Ministre de l’environnement (suite)



17 octobre 2017..... L’Europe réduit ses ambitions sur le climat. Les Etats membres se divisent sur le partage de l’effort nécessaire pour réduire leurs gaz à effet de serre. Alors que l’Union européenne le répète à chaque rendez-vous international, elle entend assumer son leadership dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle ne devrait pas varier de discours pendant le sommet préparatoire de la COP23 du 16 au 18 octobre aux Fidji, l’État qui présidera la prochaine conférence sur le climat, qui sera, elle, en novembre à Bonn (Allemagne). Pourtant, l’ambition climatique brandie par l’Union européenne se heurte à une réalité bien plus nuancée et disparate. Troisième plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre derrière la Chine et les États-Unis, l’Europe des 28 s’est engagée à réduire ses rejets de 40% à l’horizon 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Pour y parvenir, elle s’appuie notamment sur son marché ETS (pour Emissions Trading Schème), un système d’échange de quotas d’émission de CO2 consistant à fixer un plafond annuel des missions aux activités industrielles : celles qui franchissent le seuil peuvent acheter des quotas supplémentaires à celles qui ne l’ont pas atteint. Dans les secteurs des transports, de l’agriculture, du bâtiment et de la gestion des déchets, soumis à un objectif de réduction des émissions de 30% d’ici à 2030, par rapport à 2005, un mécanisme de partage de l’effort s’applique. Il consiste à assigner aux Etats membres les plus riches des baisses drastiques et à attribuer aux pays au PIB plus réduit de moindres efforts. Un enjeu de taille puisque ces secteurs représentent 60% des rejets polluants de l’Union européenne. Mais ces deux principaux instruments sont aujourd’hui mis à mal. La réforme du marché ETS, entreprise à l’été 2015, est bloquée notamment par les pays charbonniers, Pologne en tête, hostile à une revalorisation du prix de la tonne de CO2. Varsovie cherche même à financer la construction de nouvelles centrales à charbon. Une sixième session de

concertation entre le Conseil, le Parlement et la Commission européenne devrait intervenir d’ici à la COP23 pour tenter de sortir de l’impasse. Les négociations sur la répartition de l’effort, à l’ordre du jour du dernier conseil des ministres européens de l’environnement, le 13 octobre, ont été un bon révélateur des fractures de l’UE dans le dossier climat. Le compromis adopté à Luxembourg autorise les pays n’ayant pas atteint leurs objectifs de réduction en 2030 à piocher dans une cagnotte de crédits carbone fixé à 115 millions de tonnes de CO2. Ce mécanisme de flexibilité est une échappatoire pour ne pas faire les efforts nécessaires vers la trajectoire des 2°C dictée par l’accord de Paris. À Luxembourg, les ministres européens ont également fait le-deuil d’une proposition de l’Allemagne destinée à calculer l’effort de réduction non pas à partir des niveaux de 2017 – 2018 mais en fonction des objectifs de 2020, plus ambitieux. La requête a reçu un accueil glacial parmi les pays retardataires ou parmi ceux, comme l’Espagne ou l’Italie, dont l’économie dépend fortement de l’agriculture et des transports. Le soutien des ministres suédois et néerlandais, entre autres, n’a pas suffi à faire pencher la balance dans le sens souhaité par l’Allemagne. La Suède dispose depuis le 15 juin d’un outil législatif complet avec sa loi climat. Calée sur un objectif de neutralité carbone d’ici à 2045, elle impose au gouvernement de réaliser un plan d’action tous les quatre ans. Aux Pays-Bas, le nouvel exécutif semble porter une attention particulière à la question du climat. Il a annoncé le 10 octobre qu’il fermerait la totalité des centrales à charbon d’ici à 2030 et qu’il réduirait ses gaz à effet de serre de 40% à cette même échéance (et non de 36% comme le lui demande l’UE). Deux jours plus tard, c’est Londres qui rendait public sa stratégie pour une croissance verte. Cette feuille de route, attendue depuis plusieurs mois, vise une baisse des missions de 57% d’ici à 2032 (au-delà des 37% prévus par le l’UE). Sur cette scène européenne en mouvement, la France brouille les pistes. Dans les débats sur la répartition de l’effort, elle est longtemps restée silencieuse, puis s’est rangée derrière la majorité. «Le pays qui se revendique comme le champion de l’accord de Paris envoie un mauvais signal » réagissent les associations de l’environnement. «Face à un compromis que certains pourraient considérer comme insuffisant, nous allons faire la preuve que l’ambition, c’est la solution » assure pourtant Nicolas Hulot, qui assistait le 13 octobre à son premier conseil environnement. Le ministre de l’écologie espère que les discussions sur la répartition de l’effort, qui vont à présent s’engager avec le Parlement européen, aboutiront d’ici à la COP23. Le réseau action climat France (RAC-F) déclare «l’Union européenne avance vers la COP en rognant sur ses ambitions. En termes de crédibilité et de leadership, elle est loin du compte ».

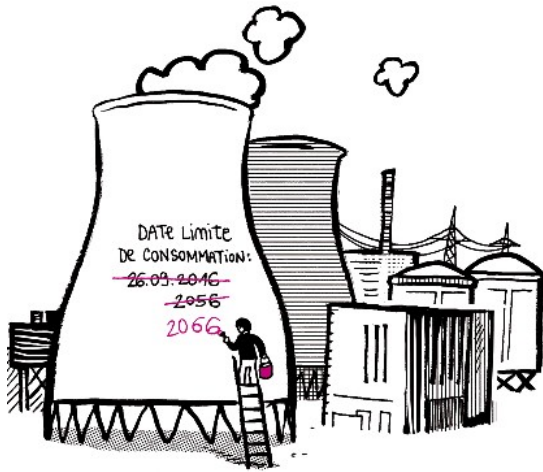
18 octobre 2017..... Ségolène Royal serait le Jack Lang (qui fut très longtemps ministre de la culture) de l’Ecologie ? Ministre un jour, ministre toujours ! De plus, elle ne résiste pas au plaisir de juger son successeur, Nicolas Hulot, un garçon en peu léger (15 octobre) : «Il ne pèse pas de la même façon que moi lorsque j’étais ministre. Mon atout, c’était la connaissance des dossiers, du fonctionnement du Parlement et de certains rapports de force. Il est d’ailleurs sorti fatigué du débat parlementaire sur les hydrocarbures ». Et l’actuelle ambassadrice des pôles continue de faire la leçon au petit Nicolas : «Il ne faut rien lâcher, y compris quand on est fatigué ». Si Hulot a besoin d’un remontant, Ségolène est toujours là : «Tout ce que je peux faire pour l’aider, je le ferai ». Il devrait lui demander de rester chez les pingouins.

(suite au n°77)

FESSENHEIM

Ch7- Fermeture définitive de la production d'électricité

8 octobre 2021..... Fessenheim, laboratoire contesté du démantèlement des centrales nucléaires d'EDF. L'énergéticien a provisionné 20 milliards d'euros pour accompagner l'arrêt de douze réacteurs.



Fessenheim, 1977-2020. Le premier réacteur de la centrale du Haut-Rhin a été arrêté le 23 février 2020, le second le 30 juin suivant, au terme d'une bataille-plus politique qu'économique - qui a duré huit ans. Et en vertu de la doctrine d'EDF, le démantèlement a débuté rapidement. La mission d'information de l'Assemblée, qui a travaillé un an et demi sur le sujet, en tire un premier bilan dans un rapport publié mercredi 6 octobre. Elle fait des recommandations pour accompagner l'arrêt de douze autres réacteurs d'ici à 2035 - prévu par la Programmation pluriannuelle de l'énergie afin de ramener de 75% à 50% la part d'électricité d'origine nucléaire et identifiés par EDF: Le Blayais, Bugey, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines et Tricastin. Les reconversions de sites nucléaires sont des opérations de grande ampleur excédant les capacités financières des collectivités, et le rapport prône une coordination étroite avec les opérateurs nucléaires et l'Etat. Il souligne «la nécessité absolue d'un calendrier plus précis pour donner de la visibilité », connaître les coûts et organiser une filière industrielle.

De gros progrès restent à faire pour créer cette filière, dont le «technocentre» de Fessenheim, épicerie de la reconversion du territoire alsacien, serait un élément-clé. Son modèle d'affaires «reste à construire » souligne le rapport. Comme il reste à industrialiser le démantèlement du parc actuel, qui s'échelonne au-delà de 2100. La France dispose des compétences nécessaires, assurent ses auteurs. Mais cette activité n'est ni rentable, ni attractive, ni susceptible de fournir un relais de croissance pour le secteur nucléaire, préviennent-ils. Sur la base du démantèlement de Chooz A (Ardennes) et de neuf réacteurs américains proches des unités françaises de 900 mégawatts (MW), EDF donne une fourchette de 350 millions à 500 millions par réacteur. Il a provisionné 20 milliards. Autre problème: à mesure que les centrales fermeront, les matériaux dits de «très faible activité » radiologique vont engorger des centres de stockage en voie de saturation. Car les normes françaises sont plus strictes que celles des autres pays européens : sont considérés comme déchets radioactifs tous les matériaux sortant d'une centrale, même si leur radioactivité est inférieure à la radioactivité naturelle, voire nulle. Pour EDF, qui veut faire du technocentre un lieu d'innovation, ce sont des ressources réutilisables, même si ce n'est pas pour fabriquer des produits grand public. On attend toujours une décision de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) autorisant la réutilisation de ferraille et d'acier issus des installations nucléaires et décontaminés. Un million de tonnes de métaux venus de France et d'Europe pourrait y être traité, selon EDF. En attendant, les associations de défense de l'environnement, qui refusent des déchets jugés difficilement traçables, se mobilisent. En Alsace, mais aussi dans le Bade-Wurtemberg voisin, où dirigeants, habitants et Grünen dénoncent le projet de reconversion de Fessenheim. Le rapport témoigne que la polémique sur le bien-fondé de la fermeture de la centrale n'est pas éteinte. Dans son avant-propos, le président de la mission, Raphaël Schellenberger (Les Républicains, Haut-Rhin), critique l'arrêt d'une installation «performante» et classée par l'ASN parmi les plus sûres du parc d'EDF, même si elle était construite sur une faille tectonique et en zone inondable. Une fermeture «politique» pour un site symbolique à la frontière franco-allemande et accordée aux Verts par le Parti socialiste à la veille de la présidentielle de 2012. C'est un cas «unique», «irrationnel» et «incompréhensible », tonne le député, regrettant qu'avec l'accélération du réchauffement climatique, M. Macron ait donné son feu vert «à contretemps ». Il ajoute que l'opération se solde par une «gabegie budgétaire» et que l'Etat est loin d'avoir tenu sa promesse de faire du site un «exemple» de reconversion réussie. Plus nuancé, le rapporteur, Vincent Thiébaud (La République en marche, Bas-Rhin), défend la décision du chef de l'Etat et insiste sur la priorité à «se battre pour la reconversion des territoires» touchés par ces fermetures: collectivités, opérateurs et Etat. Un avant-goût des débats de la campagne présidentielle.

FIN

C'est ainsi que se termine l'histoire de cette centrale nucléaire, une histoire qui en dit long sur ce qui nous attend avec les suivantes qui devraient fermer.

Mais la rubrique nucléaire ne s'arrête pas. J'avais prévu une autre centrale PWR qui devait fermer ensuite : Bugey (dans l'Ain), mais depuis une autre actualité s'impose : LES EPR (et il faudra beaucoup plus de 75 numéros pour arriver au bout).

La page 3 EFFET de SERRE est aussi à très long terme.

La page 4 HULOT est, quant à elle, proche de la fin.

**Et si on remplaçait le gaz russe par celui tiré de nos ordures ménagères ?
(tout en faisant du compost)**

Il faut procéder de façon industrielle : 1) Ramassage des ordures ménagères par la communauté de commune.
2) Broyage de ces ordures 3) Tris permettant de séparer les matières fermentescibles des matières inertes.
3) Les matières organiques, finement broyées et tamisées, sont débarrassées des dernières matières inertes.

On peut en tirer du compost :

4) Durant trois ou quatre mois, fermentation à l'air libre avec brassage régulier. Le ferment monte en température (65 à 70 degrés) ce qui détruit les germes pathogènes et transforme les matières organiques. On obtient un amendement organique du type «fumier de ferme » ou compost.
5) Vente du compost aux jardiniers et agriculteurs.

Ou faire de la méthanisation :

4) Mise en unité fermée de fermentation afin de permettre la digestion de la matière organique en assurant successivement un traitement en milieu aéré (aérobie) ou non aéré (anaérobie).
5) Récupération d'un biogaz composé de 60 % de méthane, mais 40% de CO2.
6) Récupération d'un compost utilisable en agriculture en dessous du gaz.

Méthanisation: chassez les idées reçues :

De nombreux "a priori" sont véhiculés à propos de méthanisation, souvent par manque d'information. Voici les réponses à un certain nombre de questions fréquemment posées :

Est-ce un procédé propre ?

Peut-il y avoir des habitations à proximité d'une installation ?

Les cuves de méthanisation sont hermétiquement closes, il n'y a donc aucun risque microbien ou de mauvaises odeurs. Les voisins ne risquent rien.

